



BARIE

village

SOMMAIRE

Le mot du Maire
Notre Histoire
Budget
En Chantier
Rétrovisueur
On déguste et on s'amuse !
Les Grenouilles



Chères Bariotes, Chers Bariots,

Nous avons depuis quelques semaines maintenant commencé une nouvelle année et après plusieurs mois d'un temps pluvieux, il semblerait que le soleil soit de retour entraînant un nouveau cycle pour la nature ainsi que pour nous-mêmes. Le taux d'occupation de notre stade et de l'aire de jeux ne ment pas, le printemps est bien là.



Nouveau budget, nouveaux travaux d'entretien et d'investissement, le tout sera détaillé dans les pages suivantes. Donc, après les gros travaux de 2022 et 2023, retour à la normale avant qu'un projet beaucoup plus ambitieux ne voit le jour en 2025 axé sur l'embellissement de

notre salle des sports et un équipement supplémentaire pour l'aire de jeux destiné aux plus grands, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Pourquoi pas à l'occasion de la fête du village ? Nous serons sur place. Elle aura lieu cette année le dernier week-end de juillet. Organisée par le Comité des fêtes et des associations communales, elle donnera la possibilité à tous les anciens et nouveaux bariots de se rencontrer, de se parler tous simplement devant une bonne assiette ou un bon verre pour que cela reste un bon souvenir et s'inscrive dans la continuité de ce que nous sommes : ouverts, simples et accueillants.

Bien sincèrement,

Le Maire,
Bernard PAGOT

ANIMAUX ERRANTS

Concernant les **animaux divaguant sur la commune**, par convention depuis 2005, le conseil municipal a souscrit à une prestation du « service de gestion de divagation des carnivores domestiques dans le domaine public et la gestion de la fourrière animale » auprès de la **SACPA**.

Il est donc recommandé, avant toute démarche autre (auprès de vétérinaires, de la gendarmerie, etc.), de prendre contact avec **la mairie** qui interviendra auprès de cet organisme pour procéder à l'enlèvement du ou des animaux concernés.

La municipalité ne prendra **pas en charge** les frais engagés quels qu'ils soient.

URBANISME

Un rappel : attendu que Barie se trouve en zone inondable, le PPRI (plan de prévention des risques d'inondation) **interdit formellement** toute division d'un logement (maison ou autre) en plusieurs logements. Le PPRI, en date du 25 mai 2014, a été approuvé par arrêté préfectoral.

Toute entorse à cette règle formelle encourt **des poursuites**.

CARNET

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE :

Adam RHABRI ZEROUALI le 05/01/24

DÉCÈS :

Florence LAULAN le 28/01/24

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Mme Daisy DELANNOY et M.
Sébastien ROUSE
(route du Bourdoit)

Mme Sabrina BEAUCIER et M. Ludovic
CHEDEAU (plombier-chauffagiste) et
leurs enfants Louis et Noé
(route du Port de Tuile)

Attention ! Ceux de nos concitoyens bariots qui n'auront pas signalé, auprès de la Poste, leur nouvelle adresse avant le 31 mai 2024 ne recevront plus, après cette date, ni courriers, ni colis adressés à leurs anciennes coordonnées postales.

A vos claviers les retardataires (consulter le précédent journal communal dans lequel figurent toutes les informations nécessaires) !

L'ÉGLISE SAINTE CATHERINE

L'histoire de notre église est étroitement liée aux événements mouvementés de Barie et de sa lutte contre les éléments naturels. Elle a subi les ravages des inondations à deux reprises. La première fois, elle a été démolie lors du terrible « eyguat » de 1770 et reconstruite par les habitants, puis à nouveau, après l'inondation de 1776, sous une forme simple avec une façade à trois registres verticaux.

Construite en 1776, elle a été érigée en l'honneur de Sainte Catherine d'Alexandrie, martyre chrétienne du IV^{ème} siècle. Grande érudite, Sainte Catherine est la patronne des philosophes mais nous la connaissons mieux comme la patronne de jeunes filles célibataires de 25 ans où il était de tradition qu'elles portent chapeau et fassent des vœux pour un prompt mariage...

Telle qu'elle se dresse aujourd'hui, elle est un mélange de styles architecturaux :



La base de l'église est ancrée dans le style roman, avec ses murs en pierres solides, ses fenêtres étroites accentuant une impression de verticalité.

Le portail présente des voussures ornées de chapiteaux sculptés.

La flèche, bâtie sur trois niveaux, qui a été ajoutée au XIX^{ème} siècle par l'architecte bordelais Jules Mondet est de style néo-roman. Le narthex (vestibule interne à l'entrée de l'église symbolisant le passage entre le profane et le sacré), abrite une porte majestueuse et des sculptures délicates.

L'intérieur de l'église, sobre et élégant, est constitué d'une nef unique typique des églises romanes et son plafond est en bois.

Derrière son autel dédié à la Vierge Marie, on peut voir un rétable sculpté de style néo-classique encadré par deux anges. Deux autres petits autels sont situés sur les côtés latéraux.

On peut aussi y admirer de nombreux ornements : chemin de croix relatant les scènes de vie du Christ, tableaux, statues, étendard.

Après la rénovation de la façade, la création d'une rampe d'accès, notre église a bénéficié cette année de la rénovation des vitraux grâce à la générosité de Bariots qui souhaitent garder l'anonymat. Nous les remercions pour leur généreuse donation qui a permis à la mairie de poursuivre l'embellissement du bâtiment.



PORTRAIT

PAUL COURANT

L'avenir Bariot !



Bariot depuis 8 ans, Paul Courant, élève de 4^{ème} au collège de La Réole a passé un examen en classe de 5^{ème} afin de devenir jeune sapeur-pompier.

En septembre 2023, il devient donc jeune sapeur-pompier à la caserne de La Réole. Ses motivations sont, en autres, le côté sportif et son envie d'aider les gens.

Ainsi, pour un engagement de 4 ans, il est mobilisé tous les samedis, hors vacances scolaires.

Dans son cas, il faut savoir allier études et activités annexes !

Une Vocation ? L'avenir lui dira, nous le dira.

Toujours dans un souci d'utilité pour cette fonction d'assistance et secours à la population, Paul souhaite terminer ses études plutôt vers la voie scientifique, au moins dans un premier temps.

C'est tout à son honneur d'être jeune sapeur-pompier et de vouloir se rendre utile auprès des autres et en tout premier lieu, si besoin, auprès de ses concitoyens.

Bravo et merci à lui !

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Après sa préparation par notre maire et notre secrétaire de mairie, une réunion de la commission Finances s'est tenue le 25 mars avec le maire et ses adjoints sur ce projet de budget 2024 soumis par la suite à l'examen et au vote du conseil municipal le 15 avril.

Celui-ci a été voté à l'unanimité des présents ce qui nous permet de vous le présenter dans ses grandes lignes à l'occasion de ce numéro printanier.

Côté fonctionnement : le millésime 2024 en matière de dépenses sera un peu moins dispendieux que son prédécesseur de 2023 avec une enveloppe de dépenses un peu moindre. **413 217.25 € de budget primitif** pour cette année 2024 **contre 479 225.36 € votés en 2023** et un total réalisé de **236 131.92 €** (pour cause d'un virement à la section investissement de 165 639,82 € et de quelques dépenses de moindre niveau que projeté). Il a donc été tenu compte de ces éléments pour établir ce nouveau budget de fonctionnement qui permet à la commune de conserver une marge de manœuvre en cas d'imprévus.

Le résultat de fonctionnement de l'année précédente, la fiscalité locale (impôts et taxes pour un montant de 123 474.00 €) assureront leurs parts respectives de ressources dans un budget équilibré grâce au complément des diverses dotations et participations ainsi que des quelques revenus financiers de la commune (loyers principalement).

Côté investissement : l'année 2023 a été une année « chargée » avec **572 352.39 €** de dépenses

suite aux travaux importants engagés. La charge de l'emprunt et le montant global des dépenses est ainsi estimé à un moindre niveau, **307 455.82 €**, pour l'année 2024 qui sera ainsi une année de transition, plus tournée vers la restauration et l'entretien de nos espaces communs que vers des investissements lourds comme en 2022 et 2023.

Concernant les bâtiments communaux, entretien et nettoyage de la toiture de la mairie, rénovation de l'éclairage de la salle des sports, installation d'un plancher au séchoir « Claverie », et rénovation du logement sis au 49 Chemin de ronde (situé dans le bâtiment de la Mairie) sont au programme.

Concernant la voirie, le gros chantier sera celui de la rénovation de la cale pour un montant de 22 236.00 €. L'entretien des chemins restant à la charge de la commune (la grande majorité étant à celle de la Communauté de communes) constituera pour bonne partie le reste de l'addition. Le changement du moteur des cloches, aujourd'hui défaillant, de divers matériels ainsi que l'acquisition d'une motopompe, pour maintenir en état la cale restaurée, constitueront le reste de l'addition.

Les réserves financières de la commune ainsi que le montant des diverses subventions viendront contrebalancer, du côté des recettes, ce budget investissement équilibré à l'euro près.

Pour paraphraser l'expression latine bien connue « mens sana in corpore sano » (un esprit sain dans un corps sain) nous pourrions déclarer « un Budget sain pour une commune claire » !

IMPOTS LOCAUX

En conséquence et suite à délibération et vote (à l'unanimité) en date du 15 avril 2024, le conseil municipal a décidé de maintenir la part des impôts locaux communaux au même niveau que l'an dernier. Pour toute augmentation se référer aux parts de la communauté de communes, au département ou encore à la région !



LOGEMENTS COMMUNAUX

Le logement communal sis dans le bâtiment abritant la Mairie et l'agence postale se trouvant libéré début mars, des travaux de remise à neuf ont été entrepris afin de lui redonner un aspect pimpant et un surcroît de confort. Salle d'eau revue entièrement (VMC, éléments de douche et de lavabos, revêtements sols, plafond et murs), changement

des ouvertures non encore équipées de vitrages isolants, changement, quand de besoin, de portes intérieures et des deux portes extérieures, rafraîchissement général des peintures murs et plafonds, tout est mis en œuvre pour accueillir, au mieux et au plus tôt, les futurs locataires et futurs résidents de notre beau village...

TRAVAUX 2024

- Cette année verra moins de chantiers d'importance que ceux achevés en début d'année dernière, avec la mise en route de la chaufferie biomasse, mais ne sera toutefois pas dépourvue de travaux significatifs pour le rayonnement de notre village et l'entretien de ses équipements.

Citons au premier chef ceux qui vont être entrepris prochainement (suite à délibération prise le 15 janvier) pour réhabilitation de la cale pour un montant HT de 18 530 €. Une subvention de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) de 35% du montant global des travaux a été demandé pour contribuer à cette dépense.

Barie retrouvera donc, d'ici la fin de l'année, le chemin de son fleuve et nos beaux bateaux rouges acquis récemment par notre réserve communale, la voie directe pour aller y naviguer !

- Par ailleurs, dans le cadre des travaux d'entretien et d'amélioration de nos équipements sportifs l'éclairage de notre salle des sports sera grandement amélioré par le changement des ampoules actuelles par des éclairages leds, plus lumineux mais aussi plus économes en consommation d'électricité !

- Enfin, sauf si la nouvelle de l'arrivée dans notre commune de la fibre optique se révèle tenir plus de la promesse de gascon que d'un engagement formel, nous devrions pouvoir bénéficier d'une bande passante bien améliorée d'ici la fin de l'année. Finis les temps d'attente devant nos ordinateurs et nos divers appareils connectés !

PROJETS DE TRAVAUX 2025



A chaque année suffit sa peine mais dorénavant deux projets importants sont, comme on dit, dans les cartons pour l'année prochaine :

- Dans le cadre de l'embellissement de notre commune, l'habillage des murs extérieurs de notre salle des sports (à partir d'une proposition

faite par Mme SAUTOU, architecte travaillant fréquemment pour notre municipalité) sera entrepris, au premier plan duquel devra figurer la fresque conçue par nos Artistes de Barie avec la complicité de toutes les petites mains disponibles et volontaires qui participent à son élaboration. Merci à elles et à eux !

- Sur le site mais coté pelouse un peu au-delà de l'actuelle aire de jeux pour les enfants, est envisagée la construction d'un Skate Park qui, nous l'espérons, contribuera à ravir nos adolescents et nos jeunes en général, en leur fournissant un terrain d'exploit à domicile. Attention aux genoux !



FESTIVAL DES SOUPES

Début Février a eu lieu la traditionnelle soirée **dégustation** de soupes suivie d'une soirée jeux organisée par les Bariolés. La recette de son succès : ambiance chaleureuse et gourmande ou les Bariots partagent un moment de joyeuse convivialité ! Bravo au gagnant qui remettra, on l'espère, sa louche d'or en jeu pour la prochaine édition !



COUPS DE POUCES ? DIFFICULTES PARTICULIERES ? PENSEZ CCAS !

Le Comité Communal d'Action Sociale est là pour répondre aux demandes des Bariots, en toute confidentialité. Il peut être sollicité pour une aide administrative, financière ou une demande de renseignements. Les jeunes (ou leurs parents) qui en font la demande peuvent bénéficier d'une aide pour les voyages scolaires, Brevet de natation, permis AM (scooter) ou permis B (moins de 25 ans) sans condition de ressources.

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la mairie pour de plus amples renseignements

COEUR EN REOLAIS

DIMANCHE 5 MAI 2024,

2^{ème} édition de « **Coeur en Reolais** », événement sportif, convivial et solidaire organisé dans le cadre de la lutte contre les maladies cardio-vasculaires.

Boucles de marche, VTT, courses à pied accessibles à tous sont proposés au départ de Loubens avec des animations autour de la santé et un village gourmand.

Inscription : 5 euros (au profit de la Fédération Française de cardiologie)

site : www.reolaisensudgironde.fr/coeursenreolais



LA FÊTE DU VILLAGE : A VOS AGENDAS !

Comme tous les ans, Barie organisera sa fête de village à l'occasion de laquelle tous les bariots peuvent se rencontrer, se retrouver et passer un bon moment de convivialité. Cette année, elle aura lieu les **26-27 et 28 juillet**, au cœur de notre village, comme d'habitude.

Pour mener à bien ce week-end de fête, toutes les bonnes âmes volontaires seront les bienvenues pour donner un petit coup de main pour l'installation le vendredi et le démontage, soit le dimanche en fin d'après-midi, soit le lundi matin....

Nous vous y attendons nombreux, familles et amis seront bien sûr les bienvenus car, comme dit l'adage : **plus on est nombreux, plus on rit !**

ELECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le **09 Juin 2024** afin de permettre aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen.

Pour tout citoyen âgé de 18 ans, non inscrit sur les listes électorales de la commune, les inscriptions peuvent se faire en ligne (le lien est sur le site de la mairie) jusqu'au **1er Mai** et en mairie jusqu'au **3 Mai**.



Votez , c'est notre responsabilité à tous ...

APPEL À TOUS LES ARTISTES RESIDANT À BARIE :

Notre Association « **Les Artistes de Barie** » regroupe artistes, artisans d'art et créateurs du village : nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées à rejoindre notre Association, nous contacter au 06 32 55 99 65 ou 06 70 78 92 11.

A l'occasion de la fête qui se déroulera du 26 au 28 juillet 2024, **les Artistes de Barie** vous attendent :

- le **Samedi** de 15h00 à 18h00 sur l'aire de jeux, des ateliers créatifs seront proposés, dont un atelier Mosaïque ouvert à tous pour continuer

la fresque murale démarrée l'année dernière. Celle-ci sera scellée, une fois finie sur un mur extérieur de la salle des sports.

- le **Dimanche** de 11h00 à 18h00 : une exposition d'œuvres et de créations des Artistes de Barie et d'ailleurs dans le jardin de l'Atelier du Chat Gris situé dans le bourg au 196 Chemin de Ronde.

Les Artistes de Barie
196 Chemin de ronde - 33190 Barie
lesartistesdebarie@gmail.com





AUXILIAIRES DE JARDIN !

Cherche jardinier sympa offrant gîte et couvert en échange d'un coup de main pour nettoyer jardin des pucerons et plus...

C'est ce que pourrait clamer la coccinelle, figure emblématique du jardinage écologique ! Elle est considérée comme un porte-bonheur, messagère apportant joie et chance.

Ainsi si elle se pose sur votre bras, pensez à compter le nombre de points sur son dos et vous connaîtrez le nombre de mois de bonheur à venir !

Son surnom de « bête à bon dieu », elle le doit à une légende du XI^{ème} siècle : un homme accusé de meurtre est condamné à avoir le cou tranché. Il proteste de son innocence... en vain. Lorsque le bourreau s'apprête à abattre sa hache une coccinelle se pose sur son cou. Le bourreau la retire mais elle revient obstinément se poser sur le cou du condamné. Le roi présent à l'exécution y voit là un miracle divin et donne sa grâce ; quelques temps plus tard le véritable meurtrier fut arrêté. La légende de la bête à bon dieu était née !

Son utilité dans nos jardins ne fait aucun doute ; elle est capable de dévorer plusieurs

certaines de pucerons durant sa croissance.

Mais elle n'est pas la seule à réguler la présence des ravageurs : le syrphé mange les pucerons, le carabe dévore limaces et escargots, la libellule mouches et moustiques... tout parasite a son prédateur naturel empêchant qu'une espèce devienne invasive.

Un jardin en bonne santé n'est pas l'éradication systématique des « nuisibles », mais un délicat équilibre entre auxiliaires et ravageurs. Cette biodiversité peut être favorisée par quelques aménagements simples comme : laisser un coin libre de toute intervention pour faire la part belle à la flore spontanée et locale, installer quelques tas de bois qui serviront de refuges, semer des fleurs mellifères...

Plus un jardin accueille de biodiversité et plus son fonctionnement se rapproche d'un écosystème naturel, plus résistant aux maladies, aux ravageurs et aléas climatiques.

A l'heure où la douceur pointe son nez et que nous retroussons nos manches avec impatience, il est bon de penser à nos petites alliées si utiles pour une récolte de légumes sains et savoureux !



MINI JEUX

Printemps

N O N M N M C E R F V O L A N T M
 Y Q H R L O A H E Q U I N O X E N
 Y E U P A P I L L O N M U K B S V
 O E X W Z P P E J Y E I Q E Q G B
 T V L G K N M L L R K G A D Y T A
 N O L L I S I O U B L R E T F R S
 A L N D I J R A W I W A J H G E R
 S Z O K S E K U W W E T V B P V U
 P N E D P L B X E Y E I A I Z Z A
 M K G K E F Y A S L A O L E T A E
 E N R S C L O W L H U N B A C N S
 T X U O L E L W E E B O C T I K I
 N Q O T O U O E S R R S C P U A O
 I N B Q S R G O H B R B O S D O K
 R A K K I U J E S E O U B Q N R R
 P J G Y O T Y E H O I Z K P U W L
 E Z A I N F U S D U Z E H M P S S

RECETTE DE PRINTEMPS

GRATIN DE LEGUMES PRIMEURS

INGRÉDIENTS

- 500 gr de pomme de terre
- 300gr de carottes
- 200gr de fèves (épluchées)
- 200 gr de petits pois
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 150 ml de crème fraîche
- 100 gr de fromage rapé
- sel, poivre
- beurre pour le plat

PRÉPARATION :

- Préchauffer le four à 180°C
- Couper les carottes et pommes de terre en rondelles fines
- Faire blanchir les fèves et les petits pois dans l'eau bouillante pendant 5 mn et les égoutter
- Emincer l'oignon et l'ail
- Disposer en couche les pommes de terre, carottes, fèves et petits pois et enfin une couche d'oignon et d'ail
- Mélanger la crème fraîche, le sel et poivre et verser sur les légumes
- Saupoudrer de fromage rapé
- Enfourner le plat pendant 40 à 45 mn
- Servir chaud en accompagnement d'une viande ou d'une salade verte

BON APPÉTIT !

Mots à retrouver :

- | | |
|-----------|-------------|
| abeille | cerf-volant |
| éclosion | fleur |
| migration | oisillon |
| pluie | vert |
| bourgeon | couleur |
| equinoxe | herbe |
| oiseau | papillon |
| printemps | |

Les Grenouilles !!



p.8



Les entendez-vous coasser pour annoncer le printemps et surtout la saison des amours ?

A vrai dire, à Barie, on ne peut pas vraiment faire autrement !

Elles adorent les piscines non utilisées, les bassins et les bords de notre chère Garonne, le tout dans une bruyante et joyeuse cacophonie ...

Mais qui sont-elles réellement ?

La grenouille est un animal vertébré de la classe des amphibiens (ou batraciens) et de l'ordre des anoures (groupe de carnivore sans queue).

Sa vie commence dans un œuf (des milliers sont pondus en même temps et forment un amas gluant appelé FRAI). Au bout de 21 jours environ, l'embryon

éclos et se transforme en têtard restant 5 semaines dans l'eau en permanence afin de poursuivre sa transformation.

Celle-ci dure entre 10 et 12 semaines, ses organes vitaux se mettent en place, des petites pattes apparaissent... Ce n'est que bien plus tard qu'il perdra sa queue pour devenir grenouille. Sa vie durera alors entre 4 et 5 ans, si tout va bien !!

Elle se nourrira de petits invertébrés terrestres et aquatiques ainsi que d'insectes envahissant comme les moustiques, les mouches et autres punaises désagréables...

Même si elle peut être envahissante et bruyante, elle reste très utile à l'homme et a toute sa place dans notre écosystème.



Petit rappel et GRANDE IMPORTANCE !!!!!

- Pensez surtout à disposer vos pièges à frelons car ce sont les reines qui sortent actuellement. Une reine frelon asiatique c'est : 13000 frelons asiatiques en moins (2000 pour les communs) !

Vous pouvez vous procurer ces pièges à la mairie.

- Pensez également à ouvrir l'œil pour éviter d'écraser nos amis les hérissons qui sortent de leur hibernation et qui nous sont bien utiles eux aussi ...

Merci à vous !

Mairie
14, Le Bourg 33190 Barie
Tel : 05 56 61 07 94
mairiebarie@wanadoo.fr

Accueil
Le lundi de 13h30 à 17h30 et les mardi,
mercredi
et jeudi de 8h30 à 12h30.



Ouverture agence Postale le mercredi et
le vendredi de 9h à 12h.

SAMU : 18
Pompiers : 18
Police : 17
Gendarmerie d'Auros
05 56 65 51 51
Hôpitaux
La Réole : 05 56 61 53 53
Langon : 05 56 76 57 57
Marmande : 05 53 20 30 40
Garde Médicale
05 56 61 21 61

Urgences Vétérinaires
05 56 61 01 20
Déchetterie de Langon
Ouverture du lundi au vendredi de 9h30
à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi
de 9h à 15h45 (18h d'avril à Octobre)
Permanence @pefem // Accès aux droits
Lieu : Devant la Mairie, un mercredi sur
deux de 14h à 15h.
Rens : 07 72 29 39 22

Barie Village - Journal de la Mairie de
Barie. Données collectées en Avril 2024.
Certaines informations peuvent évoluer
indépendamment de notre volonté. Directeur
de la publication : Bernard PAGOT. Crédit
Photographique : Les habitants de Barie !
Tirage : 160 exemplaires.

Réalisation/impression : Médiatourisme.fr
Téléphone : 06 20 79 14 11

Retrouvez toute l'actualité de votre village
sur www.facebook.com/Barie-Village